

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR DÉCEMBRE 1968 ET JANVIER 1969

En ce 13 novembre, l'été de la St-Martin bat son plein et si les régions de basse et moyenne altitude subissent plus ou moins un brouillard persistant, les Hauts du Jura et les Alpes bénéficient d'un beau soleil et d'une température clémente. Il y a une dizaine de jours, nous avons encore observé des apports de pollen appréciables, tant en plaine qu'au pied du Jura.

Nous n'avons pas grand-chose à ajouter à ce que nous disions en novembre, sinon répéter nos conseils de prudence lors des visites au rucher par temps froid et surtout lors du déblaiement éventuel de la neige qui, nous le redisons encore, ne doit se faire que par température favorable et en cas surtout de brusque réchauffement. La neige étant perméable à l'air, il n'y a pas de risque d'étouffement pour vos petites amies. Étant tranquilles, à l'abri des vents et des brusques variations, elles consomment moins et n'encombrent pas leur organisme de façon dangereuse. Ce qui serait néfaste, serait de ne pas dégager rapidement si, le soleil revenu tout à coup, les abeilles cherchaient à sortir.

1968 touche déjà à sa fin. Le moment est venu de faire le bilan de cette campagne, qui fut généralement favorable à l'apiculture suisse, tandis qu'en Allemagne et en Belgique par exemple, l'année fut déficitaire.

Le bilan matériel naturellement, en établissant le compte de vos recettes et dépenses. N'oubliez pas de compter tous vos frais d'exploitation. Non seulement l'achat de sucre et de cire, mais les dépenses d'entretien ou de remplacement du matériel, les cadres, ruches neuves éventuelles et autre matériel. Si vous avez construit vous-même ce dont vous avez eu besoin, cela vous a coûté également, ne serait-ce que l'achat du bois et autres fournitures. Votre outillage doit aussi s'entretenir et s'amortir. Le capital engagé demande également intérêts et amortissement. Si vous avez pratiqué l'apiculture pastorale, vous avez certainement des frais supplémentaires : vos courses au rucher de montagne (un véhicule coûte cher), le transport aller et retour des colonies estivantes, la location éventuelle d'un emplacement et tout l'imprévu pouvant survenir.

Vous serez tout étonnés de vous apercevoir qu'il faut environ bon an mal an 10 kg de récolte pour payer les frais d'exploitation, y compris intérêts, amortissement, etc.

Si votre rucher est de quelque importance vous serez tenus à annoncer son rendement lors de l'établissement de votre déclaration d'impôt et cette seule perspective justifie un décompte exact des recettes et dépenses de votre exploitation.

Voilà pour le bilan matériel. Reste le bilan abstrait qui ne se calcule pas en monnaie et qui n'est pas négligeable, bilan « moral » si vous voulez. En apiculture, aucune année ne ressemble à l'autre. 1968 nous aura apporté ou appris bien des choses. Apporté tout d'abord joie et satisfaction, et encouragement certain, surtout pour vous les jeunes. Prenez bien note de ce que vous avez observé et appris au cours de cette année « pas comme les autres » pour beaucoup d'entre vous. Une fois de plus, vous aurez pu constater que ce sont les ruches populeuses qui vous ont rempli 1, 2 voire 3 hausses et plus. Dans beaucoup de ruchers, il y a eu un essaimage intensif, tournant parfois à la catastrophe. Beaucoup d'essaims secondaires envolés, la plupart des colonies désorganisées, bref la récolte semblait compromise... La miellée ayant été plutôt tardive, colonies et essaims primaires ont pu dans bien des cas être à nouveau prêts à la récolte. Il ne faudrait cependant pas généraliser et supposer que les choses se passeraient de même lors d'une autre année de miellée. Cette dernière souvent se manifeste déjà vers le 20 juin ou au début de juillet, pour cesser assez tôt. C'est alors qu'un essaimage tel que celui de 1968 se révélerait désastreux. Donc, en conclusion, il faut autant que possible éliminer les colonies essaimeuses et, dans tous les cas, ne jamais faire d'élevage à partir de ces dernières. Outre cette question d'essaimage, il y a eu un peu partout les ennuis suscités par la miellée des sapins rouges. Ce phénomène heureusement se manifeste assez rarement d'une telle manière, tous les 15 ans environ. Il n'y a pas grand-chose à faire, le seul remède, étant d'extraire rapidement dès que l'on s'aperçoit de la chose, et encore faut-il un œil averti pour s'en rendre compte à temps. Nous-même, nous y sommes laissé prendre.

Et puis, il y a encore vos petites expériences personnelles, les unes bonnes, les autres moins bonnes. Notez tout cela, pour ne pas répéter une erreur, ou au contraire, pour ne pas oublier d'expérimenter à nouveau ce qui vous a paru bon.

Gardez le contact avec vos jeunes collègues, ceux qui peut-être ont suivi les mêmes cours de perfectionnement que vous. Mettez ensemble vos idées, vos observations, vos expériences. Et surtout, fréquentez fidèlement vos assemblées de section et toutes les manifestations organisées à votre intention. N'hésitez pas, le cas échéant, à demander aide et conseil à vos aînés. Leur expérience vous sera toujours profitable. N'oubliez pas enfin que la bibliothèque de la SAR ne demande qu'à vous servir.

Dès fin janvier, il sera bon, si le temps le permet, de commencer à observer le comportement de vos abeilles au trou de vol. Pour les raisons expliquées en novembre, il est fort possible qu'il y ait quelques pertes au cours de l'hiver et en janvier déjà. Si par un jour ensoleillé, alors que la plupart des colonies effectuent leur sortie de propreté, une ou plusieurs colonies restent inactives, n'hésitez pas à ouvrir prudemment. Si la colonie est faible, refermez soigneusement, rétrécissez le trou de vol et notez-la comme suspecte. Si elle est périée, fermez soigneusement l'ouverture et débarrassez-la le plus tôt possible. Il est assez rare en janvier déjà de trouver des symptômes de noséma ou acariose (abeilles traînantes). Si c'était cependant le cas, et que vous soyez dans le doute, le mieux serait d'en parler à votre inspecteur.

Puisque cet entretien sera le dernier de l'année, il reste à votre serviteur, chers jeunes collègues, chers collègues moins jeunes qui peut-être lui faites l'honneur de vous intéresser à ses modestes propos, à vous adresser à tous ses vœux les plus chaleureux de santé et bonheur pour l'an de grâce 1969.

Marchissy, le 13 novembre 1968

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LES FAUX BOURDONS SEIGNEURS ÉPHÉMÈRES DE LA RUCHE

Une colonie normale d'abeilles comporte entre 1000 et 2000 faux bourdons, leur nombre étant fonction de la force de la colonie, de l'âge de la reine et naturellement de la saison et du temps car le manque de miellée signifie pour eux leur disparition. Selon divers auteurs, il faut compter en moyenne pour 100 larves d'abeilles ouvrières, 3 à 4 larves de mâles, mais toutes les larves n'arrivent pas à maturité car une partie d'entre elles sont détruites par les abeilles avant leur complet développement. En effet, il n'est pas rare de trouver, en pleine saison, sur les planches de vol, larves et nymphes de mâles qui ont été éliminées des rayons.

Les jeunes mâles, ceux qui ne sont pas encore en état de voler, se tiennent parmi les abeilles sur le couvain, c'est-à-dire à l'endroit le plus chaud de la colonie. Ils y sont nourris jusqu'à l'âge de 4 jours par des nourrices, probablement spécialisées dans ce genre de travail, au moyen d'un mélange de miel et de pollen auquel est adjoint une sécrétion glandulaire non encore identifiée. Quant aux